



AVIS DE RECRUTEMENT DE TRENTE-NEUF (39) ENQUÊTEURS

1. Introduction

Dans le cadre de l'évaluation de l'accès à l'oxygène médical et de l'étude diagnostique des cas de pneumonie et des décès néonataux et pédiatriques toutes causes confondues survenus dans les services d'hospitalisation au Burkina Faso, l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé en partenariat avec le Ministère de la santé, souhaite recevoir des candidatures pour le recrutement d'enquêteurs. La collecte des données se déroulera dans les Centres Hospitaliers Universitaires, Centres Hospitaliers Régionaux et Centres Médicaux avec Antenne chirurgicale, dans les différentes régions sanitaires du Burkina Faso. Elle consistera d'une part, en une collecte des données rétrospectives dans les registres d'admission et de décès des patients hospitalisés dans les services de néonatalogie et de pédiatrie au cours des 12 mois précédant le début de l'étude (1er novembre 2023 au 31 octobre 2024) et d'autre part, en une collecte des données prospective sur la mortalité des enfants (inclusion systématique de tout enfant de moins de 15 ans, admis en consultation dans les services pédiatriques des hôpitaux retenus (hospitalisés ou non), et suivi de cet enfant jusqu'à sa sortie de l'hôpital (où jusqu'à la fin de l'étude, pour les enfants qui seront hospitalisés à très long cours).

2. Conditions obligatoires

2.1. Volet rétrospectif

Pour être éligible, il faut :

- Être un agent de santé (infirmier, sage-femme, médecin, pharmacien, doctorant en médecine ou en pharmacie) ;
- Être entièrement et immédiatement disponible les mois de novembre et décembre 2024 pour le volet rétrospectif (soit 2 mois) et les mois de novembre à janvier 2025 pour le volet prospectif (soit 3 mois) ;

- Disposer d'un moyen de déplacement motorisé en bon état ;
- Être disposé à résider et à travailler dans un hôpital, tous les jours ;
- Être dynamique et apte à réaliser les observations et les entretiens individuels avec les participants ;
- Être apte à travailler sous pression ;
- Avoir un bon esprit de collaboration.

Pour le volet rétrospectif, il faudra être un agent de santé (infirmier, sage-femme, médecin, pharmacien, doctorant en médecine ou en pharmacie). Le nombre de places disponibles est de 13 agents de collecte de données.

Pour le volet prospectif, il faudra être un médecin et être disposé à travailler tous les jours (soit dans la journée, soit dans la nuit). Le nombre de places disponibles est de 26 agents de collecte de données.

NB : une expérience antérieure dans une collecte des données en formation sanitaire sera un atout. Un atout supplémentaire sera également une expérience de collecte des données avec des tablette ou smartphones.

3. Composition du dossier de candidature

Ceux qui désirent postuler en qualité d'enquêteurs peuvent envoyer un dossier complet comprenant :

- 1- Une copie électronique de la carte grise de la moto ;
- 2- Un curriculum vitae détaillé, signé et à jour, avec précision d'éventuelles expériences en matière d'enquête et surtout de la langue parlée (ou des langues parlées) couramment ;
- 3- Une copie de la carte Nationale d'identité Burkinabè (CNIB) ou du passeport ;
- 4- Une copie du dernier diplôme pertinent le plus élevé ;
- 5- Une ou des attestation(s) de participation à une enquête sera (seront) un atout.

Toutes ces pièces doivent être fusionnées en un seul fichier PDF qui sera renommé comme suit : **Wendyam_Ouedraogo_Oxygene_IRSS** pour une enquêtrice qui s'appelle **Ouédraogo Wendyam**.

4. Dépôt des dossiers

Le fichier PDF unique sera envoyé en ligne à l'aide d'un mini-questionnaire Google form disponible sur le site suivant : <http://hubssr.org/actualite/avis-de-recrutement-denqueteurs-projet-chai/> à partir du vendredi 18 octobre 2024 à 00 heure jusqu'à 23 heures 59 minutes.

Rassurez-vous d'avoir conçu correctement le fichier PDF avant de commencer le remplissage du questionnaire en ligne.

NB :

- *les dossiers incomplets ne seront pas acceptés. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus. Aucun dossier ne sera restitué après dépôt.*
- *L'IRSS se réserve le droit de ne donner aucune suite en cas de qualité non satisfaisante des dossiers reçus.*

5. Procédure de recrutement

Seuls les **100 premiers dossiers** reçus seront traités pour en retenir **45 candidats** pour une formation de **3 jours**. A l'issue de cette formation, seuls les **39 meilleurs candidats** seront retenus comme enquêteurs. Les autres candidats restants serviront de réserve.

Ouagadougou, le 15 OCT 2024

Le Directeur de l'Institut de Recherche
en Sciences de la Santé



Dr Lazare BELEMNABA
Maître de recherche